

Le diplôme d'initiateur fédéral est accessible dès l'âge de 16 ans.

**Attention :** les mineurs entre 16 et 18 ans assurent l'accueil et la sécurité sous la responsabilité d'un adulte.

## Compétences de l'initiateur fédéral

Le diplôme d'initiateur fédéral reconnaît à son titulaire les compétences suivantes :

- Accueillir les publics ;
- Assurer la sécurité ;
- Prendre en charge un groupe restreint sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure (au minimum éducateur fédéral).

## Organisation des formations

Ces formations sont mises en place par les ligues.

Elles peuvent se dérouler dans toutes les structures affiliées (ligue, comité départemental, club) sous réserve qu'elles aient obtenu l'habilitation fédérale.

C'est le coordonnateur régional de formation qui coordonne les formations dans chaque ligue.

## Contenu de la formation

### Sécurité

Être capable d'assurer une sécurité adaptée à son champ d'intervention et maîtriser les consignes de manœuvre des bateaux à l'aviron.

### Matériel

Être capable de faire utiliser le matériel approprié à chaque niveau de pratique et en réaliser l'entretien courant.

### Technique

Être capable de comprendre la logique de l'activité et de décrire un coup d'aviron complet en utilisant la terminologie appropriée.

### Pédagogie

Être capable de prendre en main un groupe restreint dans le cadre de consignes précises en bateau et au sol.

### Environnement institutionnel

Être capable de se situer dans sa structure, de comprendre son fonctionnement et de situer les responsabilités de chacun.

### Histoire

Connaître les origines de notre sport et ses valeurs.

## Déroulement de la formation

La durée totale de cette formation est de **30 heures** minimum.

### Formation théorique et examen

- **16 heures en centre de formation ;**
- La répartition des séquences de formation est laissée à l'initiative des formateurs.

### Travaux pratiques

- **4 heures dans le club du stagiaire** ;
- Ces travaux sont réalisés par les stagiaires, dans leur club, entre deux périodes de formation. Leur contenu est établi par les formateurs, il est laissé à leur initiative.

## Formation pédagogique

- **10 heures dans la structure du tuteur** ;
- Le stagiaire participe, au côté d'un tuteur fédéral, à la mise en place et à l'encadrement de 5 séances de 2 heures ;
- Ces séances sont principalement des séances en bateau (initiation) mais peuvent aussi se dérouler au sol.

## Examen

L'épreuve consiste à répondre en 30 minutes à un questionnaire portant sur les 6 domaines étudiés.

## Délivrance du diplôme

Les diplômes sont délivrés par la FFSA aux candidats qui ont :

- Obtenu au minimum 30 points sur 40 au questionnaire ;
- Fourni l'attestation de participation à l'encadrement des 5 séances pédagogiques.

## Suivre une formation d'initiateur fédéral

### Où s'inscrire ?

Les inscriptions sont à faire auprès de votre [ligue](#) ou du responsable de formation de la structure habilitée (club ou comité départemental).

## Trouver des informations

- [Calendrier annuel des formations](#) ;
- [Liste des coordonnateurs régionaux de formation](#) ;
- [Liste des tuteurs fédéraux](#).